

## **SCIENCES PO PARIS N'APPARTIENT NI AU HAMAS NI AUX ACTIVISTES DES CAMPUS AMERICAINS**

Les événements qui se sont déroulés cette semaine à l'Institut d'études politiques de Paris marquent d'une pierre noire l'histoire de l'université française.

Par la faiblesse de sa réaction, par le laxisme qu'elle a choisi de manifester à l'égard de manifestants ayant occupé les locaux, la direction de Sciences Po a fait de ces journées des jours d'infamie. Ces manifestants arboraient les mains ensanglantées qui renvoient aux photos atroces du dépeçage de soldats israéliens par des émeutiers palestiniens le 12 octobre 2000. Ils scandaient le slogan « libérez la Palestine du fleuve à la mer », qui nie radicalement l'existence-même de l'état d'Israël, unique démocratie de la région.

La France n'est pas Israël ou Gaza, la France n'est pas non plus l'Amérique où s'opposent suprémacistes et ayatollahs du progressisme dévoyé.

Un étudiant courageux a décidé de prendre la parole ces dernières heures afin de dénoncer le climat antisémite fait de pressions physiques et morales subies tant par les étudiants juifs que par les non juifs qui auraient le malheur de ne pas soutenir le Hamas sans aucun esprit critique.

Que cette école, avec d'autres en régions, chargées de former l'élite de la haute fonction publique de demain, mais aussi des universitaires, des chefs d'entreprises et des citoyens engagés, ne réagisse pas devant un tel état de fait est un véritable crime contre notre université.

- Nous demandons qu'à l'instar de Maxime Loth, l'étudiant qui a le courage de jouer son rôle de lanceur d'alerte face à cette vague de haine raciale, ceux qui souhaitent étudier sereinement sans subir de pressions liées à leurs origines ou à leurs prises de positions, voire à une absence de prise de position, voient garanties leur tranquillité et l'équité de traitement scolaire auxquelles ils ont droit.
- Nous demandons qu'une enquête effective et rapide soit diligentée sous l'autorité du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, afin de définir le rôle exact joué par des étudiants scolarisés dans le cadre du double-diplôme avec l'université de Columbia ou toute autre université et que des mesures disciplinaires exemplaires soient prises à leur rencontre, s'il est avéré qu'ils manifestent un antisémitisme décomplexé au grand jour.
- Nous demandons au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent vis-à-vis de La France Insoumise et de son leader, qui basculent dans une logique factieuse d'agitation et d'instrumentalisation du conflit moyen-oriental au détriment des étudiants et de l'image de nos universités et au risque d'agressions physiques majeures.
- Nous demandons que le corps enseignant de Sciences Po, comme toute formation universitaire de haut niveau en France, adopte une attitude stricte de respect des positions et des opinions,

lorsque celles-ci s'expriment démocratiquement, et rejettent sans ambiguïté l'instrumentalisation dangereuse du conflit en cours.

- Nous demandons que le gouvernement agisse sans faiblesse et avec rapidité.

Nous apportons tout notre soutien à Maxime Loth dans son combat antiraciste et aux étudiants de Sciences Po qui subissent des pressions inadmissibles de la part d'une poignée d'activistes violents qui, depuis les manœuvres d'entrisme de la funeste « journée du Hidjab », qui nie les droits les plus fondamentaux de la femme, semblent considérer que Sciences Po Paris serait un territoire conquis, accueillant et partageant leurs vociférations et leur haine sans aucune limite.

Il est plus que temps de mettre fin à l'entreprise de sabotage de l'enseignement supérieur, et des écoles de formations et d'ouverture à l'esprit critique de nos élites. Nous refusons cette logique factieuse, mortelle pour l'université et l'ensemble du pays.

*Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.*